



AGIR POUR LE LOGEMENT
Chambre du
GRAND PARIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nominations à la FNAIM du Grand Paris

Michel PLATERO, nommé Président de la Chambre FNAIM du Grand Paris, a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2018

Paris, le 4 janvier 2018 – La Chambre FNAIM du Grand Paris a procédé à la nomination de ses nouvelles instances dirigeantes. Cette nomination met un terme au traité de fusion de la CMI avec la chambre de Paris IDF. Désormais, la Chambre FNAIM du Grand Paris regroupe 1 400 détenteurs de cartes professionnelles - transactionnaires, administrateurs de biens et syndics de copropriété - qui gèrent 2 000 cabinets et succursales, soit un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros en Ile de France (hors Seine et Marne). Elle est la référence en matière d'informations politiques, économiques et juridiques de l'immobilier du Grand Paris notamment grâce à ses Observatoires des Prix du Logement et des Charges de Copropriété. Elle a également en charge la formation des professionnels de l'immobilier, rendue obligatoire par la loi ALUR.

Michel PLATERO (diplômé du Centre d'étude supérieure et industrielle de Toulouse) est nommé Président de la Chambre FNAIM du Grand Paris. Il a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2018.

Après quinze années au service de la SETIMEG (filiale d'ELF Aquitaine et de la GMF) où il a exercé la fonction de Directeur commercial en charge de la distribution de produits immobiliers de loisir pour la région Afrique du Nord, Sao Paulo, Boston et St-Martin, Michel PLATERO a créé en 1995 l'Union Financière de Patrimoine, agence spécialisée en défiscalisation et gestion de patrimoine.

Depuis 2005, M. PLATERO exerce par ailleurs une activité de conseil en nom propre pour les entreprises redressées fiscalement. Membre de la chambre FNAIM du Grand Paris depuis 1995, M. PLATERO en a été président de la commission gestion de patrimoine & défiscalisation.

Michel TERRIOUX (Sciences Po Paris et MBA HEC) est confirmé dans ses fonctions de Délégué Général de la Chambre FNAIM du Grand Paris et de la Région FNAIM d'Ile de France.

A propos de la FNAIM du Grand Paris

L'organisation syndicale représente en Ile-de-France, hors Seine et Marne, 1 400 professionnels de l'immobilier qui gèrent 2 000 cabinets et succursales, soit un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros. La Chambre est spécialisée dans 13 métiers différents de la transaction, de la gestion, de l'expertise et du conseil. Trois de ces métiers sont règlementés par l'Etat, il s'agit de la transaction, de l'administration de biens et des syndics de copropriété. Dotée de nombreux outils d'analyse, la FNAIM du Grand Paris est une référence incontestée en matière d'informations, d'études économiques et d'informations juridiques sur les marchés immobiliers.

Site Internet : <http://lamaisondelimmobilier.org/> | Twitter : @fnaimidf

Contact presse FNAIM du Grand Paris :

Aude VAYRE – 01 55 30 70 81 – aude.vayre@grayling.com

Bertrand PAUL – 01 55 30 70 75 – bertrand.paul@grayling.com